LA FABRIQUE DES ARTS

2026 / 2027

STAGE

À L'ÉCOUTE DES OEUVRES

LES SYMPHONIES DE BEETHOVEN

AVEC JEAN-PIERRE NÉRÉ



LES LUNDIS

12 OCTOBRE 2026
14 DÉCEMBRE 2026
1ER FÉVRIER 2027
22 MARS 2027
28 JUIN 2027

DE 18H À 20H

CONSERVATOIRE
DE CARCASSONNE AGGLO

@ Freepik

LA FABRIQUE DES ARTS
av. Jules verne
11000 Carcassonne

carcassonne-agglo.fr
Tout public
Renseignements : 04.68.10.56.35

carcassonne agglo
AUDACE & SOLIDARITÉ

BULLETIN D'INSCRIPTION

CONSERVATOIRE
DE CARCASSONNE AGGLO

LA FABRIQUE DES ARTS

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

N° DE PORTABLE :

MAIL :

ÉLÈVE À LA FABRIQUE DES ARTS (entourez la bonne réponse) : OUI NON

PRATIQUE ARTISTIQUE :

CONTACT

La Fabrique des Arts : Avenue Jules Verne - 11000 Carcassonne
04 68 10 56 35
fabriquedesarts@carcassonne-agglo.fr

TARIFS

5€/séance pour les personnes inscrites à La fabrique des Arts.
8€/séance pour les personnes non inscrites.

CHOIX DES STAGES

À L'ÉCOUTE DES OEUVRES

Cochez le(s) stage(s) choisi(s) :

- ☐ Stage 1 - Lundi 12 octobre 2026 : 1ère et 4ème symphonies
- ☐ Stage 2 - Lundi 14 décembre 2026 : 6ème symphonie
- ☐ Stage 3 - Lundi 1er février 2027 : 5ème symphonie
- ☐ Stage 4 – Lundi 22 mars 2027 : 2ème et 8ème symphonies
- ☐ Stage 5 – Lundi 28 juin 2027 : 7ème symphonie

Jusqu'à 40 personnes par stage.

. INSCRIPTIONS :

1. Déposer ce bulletin complété à l'accueil de La Fabrique des arts, ou le retourner par mail à l'adresse : fabriquedesarts@carcassonne-agglo.fr
2. Un mail de confirmation vous sera adressé avec les modalités de paiement.

. MODALITES DE PAIEMENT :

Le règlement doit être effectué avant le début de chaque stage :

1. Par chèque à l'ordre de Fabrique des Arts.
2. En espèces auprès du régisseur de la Fabrique des Arts aux horaires d'ouverture de l'administration (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h30).